

## **CARREFOUR PROPERTY DEVELOPMENT**

Société Anonyme

Au capital de 5.312.837,98 Euros

Siège social : 66 avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly-Sur-Seine

RCS Nanterre 381 844 471

### **Descriptif du programme de rachat d'actions voté par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2009**

*1) Date de l'Assemblée Générale ayant autorisé le programme de rachat d'actions et décision de mise en œuvre :*

Autorisation du programme : Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2009

Décision de mise en œuvre : Conseil d'administration du 24 juin 2009

*2) Nombres de titres et part du capital que l'émetteur détient directement ou indirectement :*

Au 24 juin 2009, la Société détient 3.000.000 d'actions propres.

*3) Objectifs du programme de rachat :*

Les achats seront réalisés pour :

- Animer le marché secondaire ou la liquidité des actions de la Société par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- La remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de tout autre manière ;
- La remise d'actions (à titre d'échange, de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport ;
- L'achat de toute action à la suite du regroupement des actions de la Société, afin de faciliter les opérations de regroupement et la gestion des actions formant rompus;
- L'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés.

L'acquisition, la cession ou le transfert des actions pourront être réalisés à tout moment dans les limites autorisées par les dispositions légales et réglementaires en vigueur, et par tous moyens, sur le marché ou de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs (sans limiter la part du programme de rachat pouvant être réalisée par ce moyen), par offre publique d'achat, de vente ou d'échange, ou par utilisation d'options ou autres instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré ou par remise d'actions consécutive à l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société par conversion, échange, remboursement, exercice d'un bon ou de toute autre manière, soit directement soit indirectement par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement.

*4) Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristique des titres que la Société se propose d'acquérir et prix maximum d'achat*

Le prix maximum d'achat des actions dans le cadre de cette autorisation sera égal à un (1) euro, étant précisé que : (i) en cas de mise en œuvre du regroupement des actions de la Société décidé par l'Assemblée générale mixte du 1<sup>er</sup> décembre 2008 dans sa seizième résolution ce prix maximum d'achat sera porté à 45 euros ; et (ii) ce prix maximum n'est applicable qu'aux acquisitions décidées à compter de la date de l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2009 et non aux opérations à terme conclues en vertu d'une autorisation donnée par une précédente Assemblée générale et prévoyant des acquisitions d'actions postérieures à la date de l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2009.

Le montant global affecté au programme de rachat d'actions ne pourra être supérieur à 3 millions d'euros.

Compte tenu du nombre d'actions déjà détenues au 24 juin 2009, 3.000.000 d'actions propres soit 0,0056%, le nombre maximum d'actions pouvant être achetées dans le cadre de cette autorisation s'élève à 50.128.379 (environ 9,99 % du capital).

*5) Durée du programme de rachat*

18 mois à compter de l'autorisation donnée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2009, soit jusqu'au 24 décembre 2010.

6) Opérations effectuées, par voie d'acquisition, de cession de transfert, dans le cadre du précédent programme de rachat

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte (en titres + en pourcentage) au début du précédent programme le 23 février 2009	0 / 0%
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois :	
Nombre de titres détenus au 24 juin 2009 (en titres + en pourcentage)	3.000.000 / 0,0056%
Valeur comptable du portefeuille	270.000
Valeur de marché du portefeuille	960.000

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme			
	Achats	Ventes / Transferts	Position ouverte à l'achat		Position ouverte à la vente	
Nombre de titres	3 000 000		Options d'achats achetées	Achats à terme	Options d'achats vendues	Ventes à terme
Échéance maximale moyenne						
Cours moyen de la transaction	0,09					
Prix d'exercice moyen						
Montants	270 000					